



cda

2024

COMITÉ  
DE DÉVELOPPEMENT  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ÎLE D'YEU

# Rapport d'activité du CDA

EXERCICE DU 01/01 AU 31/12/2024

COMITE DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (CDA) DE L'ÎLE D'YEU

## 1. Sommaire

1.Sommaire .....	2
2.Vie associative du CDA – fonctionnement de l'association.....	3
2.1. Les adhésions .....	3
2.2. Le Conseil d'Administration .....	3
3.Rapport d'activité.....	5
3.1. Communication : supports et outils .....	5
3.2. Foncier agricole : poursuivre la mobilisation foncière des terres agricoles et leur mise en valeur – Aperçu des actions réalisées en 2024 et perspectives 2025 .....	5
3.3. Poursuite du projet Au fîle de l'eau : réalisations 2024 et perspectives 2025 .....	7
3.4. Autres sujets agricoles .....	8
4.Projections financières de l'activité .....	11
4.1. Composition des dépenses et des recettes 2024.....	11
4.2. Projection de l'activité du chargé de mission .....	12
5.Convention triennale CDA – Commune 2024-26, aperçu .....	13
5.1. Contexte .....	13
5.2. Contenu des actions municipales agricoles en 2024 .....	13
6.Travailler en réseau.....	14

## 2. Vie associative du CDA – fonctionnement de l'association

### 2.1. Les adhésions

Pour cette quatrième année d'existence en tant qu'association, les 32 adhésions au sein du CDA sont réparties de la manière suivante :

Collèges	Collège 1 Personnes morales	Collège 2 Agriculteurs	Collège 3 Autres personnes physiques
Nombre d'adhérents	5	7	20

### 2.2. Le Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale du CDA du 25 janvier 2024 a nommé les membres du Conseil d'Administration. Le CA s'est réuni trois fois en 2024. Les réunions de Bureau, ouvertes au CA, ont lieu une fois par mois.

#### Liste des membres du CA

COLLÈGE 1			
Structure	Représentée par	Fonction au sein du CDA	Membre du bureau
Mairie de l'Île d'Yeu	Emmanuel MAILLARD	Vice-Président	Oui
	Michel CHARJAU	Administrateur	Oui
Collectif Agricole	Georges BIRAULT	Président	Oui
	Benjamin BONNEAU	Administrateur	Non
Yeu Demain	François NINEY	Administrateur	Non
SCCI Terres Islaises	Renan Pointeau	Administrateur	Non

COLLÈGE 2			
Structure	Représentée par	Fonction au sein du CDA	Membre du bureau
EARL du Moulin	Philippe Cantin	Secrétaire	Oui
EARL La Bergerie	Julien Sage	Secrétaire adjoint	Oui
La Ferme d'Emilie	Emilie Sage	Administratrice	Non
Les Pieds sur terre	Benjamin Bonneau et/ou Eliot Roussely	Administrateurs	Non

<b>COLLÈGE 3</b>		
<b>NOM Prénom</b>	<b>Fonction au sein du CDA</b>	<b>Membre du bureau</b>
TUBIANA PEYROT Maïa	Administratrice	Non
GABORIT Benoît	Administrateur	Non
MALLET Martin	Administrateur	Non
GASNIER Christopher	Administrateur	Non

### **Fonctionnement du bureau et du CA, nouveauté concernant la présidence**

Lors des derniers exercices, les réunions se sont organisées de la manière suivante : une AG annuelle, un CA trimestriel et un bureau mensuel. Le bureau était ouvert aux membres du CA sur la base du volontariat, en fonction des sujets traités à l'ordre du jour.

En 2024, une démarche est entamée pour permettre le renouvellement de la présidence. Après débat au sein du CA, un fonctionnement en coprésidence a été décidé. Ce nouveau fonctionnement doit être validé par l'AG de 2025.

### 3. Rapport d'activité

#### 3.1. Communication : supports et outils

Actions de communication	Modalités	Publics touchés
Réseaux sociaux : relais de la visite des élus départementaux en octobre	Réseaux sociaux	Tous publics
1 Exposition « Pour une agriculture du vivant » (3 bâches) sur la ferme ouverte	Panneaux d'exposition	Habitants de l'île et visiteurs
Vente en direct et à l'office du tourisme du <i>Carnet de voyage</i> , écrit et illustré par Cristi Cohen,	Livres	Habitants de l'île et visiteurs
Participation aux fêtes agricoles locales : Fermes ouvertes et Fête de la bio	Fêtes	Habitants de l'île et visiteurs
Visite auprès du public scolaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Classe du lycée Nature de la Roche</li> <li>- Classe du lycée St François d'Assise de la Roche</li> </ul>	Visite	Public scolaire

Il y a eu moins d'actions de communication « classiques » en 2024, du type : articles dans la presse locale, émissions de radio, stands sur le marché. Un nouveau plan de communication pourra être défini pour 2025, ce qui n'a pas été le cas en 2024.

#### 3.2. Foncier agricole : poursuivre la mobilisation foncière des terres agricoles et leur mise en valeur – Aperçu des actions réalisées en 2024 et perspectives 2025

Réalisé en 2024			
Actions	Partenaires	Prestataires	Résultats
Prospection foncière sur 23 parcelles prioritaires, zone <i>Le Grison – Les Gélas – la Guette – Ker Doucet</i>	Commune de l'Île d'Yeu	SAFER pays-de-la-Loire	Restitution le 15/01/25 en mairie
Préemption SAFER	Commune de l'Île d'Yeu, agriculteurs	SAFER pays-de-la-Loire	2 préemptions en 2024. Motif : vente privée hors prix du marché.
Prospection foncière en direct avec propriétaires privés sur parcelles agricoles à enjeu	Commune de l'Île d'Yeu	Interne CDA	Accord avec 2 propriétaires privés pour acquisition par la commune : 4 369 m <sup>2</sup>  Deux échanges fonciers en cours de discussion.

Effet à la baisse sur le prix du foncier agricole	Département, SAFER, Direction Générale des Finances Publiques (DGfip)		Proposition conjointe (Mairie, CDA, Département) fait à la DGfip pour fixation du prix à 1€/m <sup>2</sup> . Réponse : la fixation ne peut se baser que sur des références de prix.
Défrichage – préparation de terrains agricole	-	Interne CDA	500 m <sup>2</sup> défrichés, 1 050 m <sup>2</sup> programmés et en attente.
Groupe de Travail (GT) PLU		Interne CDA	6 mois de concertation et une présentation à la mairie le 18/12/24. Des suites à envisager.
Prévisionnel 2025			
Actions	Partenaires	Prestataires	Résultats attendus
Préemption SAFER	Commune de l'Île d'Yeu, agriculteurs	SAFER pays-de-la-Loire	Maintenir un contrôle du foncier agricole (prix et statut acquéreur) pour empêcher la spéculation
Recherche de Bien Sans Maître	Commune de l'Île d'Yeu	Défini	Vérification de 69 parcelles agricoles identifiées comme peut-être sans maîtres. Non réalisé en 2024 mais programmé en 2025.
Défrichage – préparation de terrain – bornage	Commune de l'Île d'Yeu	En cours de définition	Discussion en cours avec la commune pour un budget de défrichage de parcelles agricoles municipales.
Suite discussion SCCI – CDA – Mairie – préfecture			Trouver une issue au blocage actuel pour la SCCI.
GT PLU suites	Interne CDA		Suites à donner au GT PLU de 2024, inscription en lien avec l'agenda de la mairie pour la révision du PLU.

- **Perspectives concernant le foncier agricole : anticiper la révision du PLU**

Le GT PLU mené sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2024 a mobilisé bénévolement une dizaine d'adhérents du CDA. Le résultat de ce travail a été présenté à la mairie le 18 décembre 2024. Ce travail constitue une première étape dans le diagnostic agricole local. Une nouvelle étape constitue le suivi des conclusions de ce GT avant le démarrage de la révision du PLU, avec une approche globale et stratégique (cibler les acteurs à mobiliser, affiner l'argumentaire auprès d'eux, commencer à les mobiliser, cibler les études à conduire et à annexer au futur PLU, etc.).

Une modification simplifiée du PLU est à l'étude au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2025. Des propositions ont été faites par le CDA. Le résultat de cette modification sera important pour 2025 et la suite.

### 3.3. Poursuite du projet Au fîle de l'eau : réalisations 2024 et perspectives 2025

Réalisé en 2024			
Actions	Partenaires	Prestataires	Résultats
Etude avec l'Université de Nantes (une partie réalisée, une autre en cours en 2025) : définition de sites prioritaires à restaurer après étude de terrain	OdySéïles	Université de Nantes	Un plan de restauration défini pour 2024
Travaux de restauration des réseaux hydrographiques. Marché privé réparti en 5 lots : <ul style="list-style-type: none"> <li>- EARL du Moulin : fosse agricole</li> <li>- Jardin des Perdrettes : curage de 60 m linéaires, ml</li> <li>- Ker Pissot : curage et défrichage, 150 ml</li> <li>- Le Grison : curage et défrichage, 200 ml</li> <li>- Les Maillées : curage et défrichage, 380 ml</li> </ul>	-	SSMTP	Ouvrages restaurés et fonctionnels. Améliorations visibles immédiatement.
Prévisionnel 2025			
Actions	Partenaires	Prestataires	Résultats
Nouveau diagnostic à faire pour les besoins de restauration des réseaux hydro, hiver 2025.	-	A définir	-
Travaux à réaliser selon le diagnostic. 17,7% de ces travaux encore finançables par la Fondation du patrimoine en 2025, été-automne 2025	-	A définir	-
Etude Université de Nantes : analyse de pollution sur plusieurs parcelles agricoles à enjeu, printemps 2025	-	Université de Nantes	-

- **Financement du projet**

Les possibilités de financement du projet Au fîle de l'eau en 2025 :

- Fondation du patrimoine : 17,7% des nouvelles dépenses subventionnables
- Si candidature retenue à l'AAP Léa Nature : 20 000€
- Fonds propres : à définir par le CA

### 3.4. Autres sujets agricoles

- **Equarrissage**

L'équipement pour l'équarrissage a été mis en service par la commune en 2024. La convention entre la SecAnim (prestataire) et la commune a été signée. Un envoi du conteneur a été fait. Début 2025, une discussion a lieu (en cours) pour définir la grille des tarifs d'équarrissage pour les usagers.

L'équarrissage est essentiel pour l'élevage sur l'île pour deux raisons : l'enlèvement et le traitement des animaux morts (1) et le traitement des sous-produits animaux (SPAN) issus de l'abattage à la ferme (2). En effet, la possibilité d'implantation d'abattoirs d'élevage (en cours d'étude) dépend de la possibilité de traiter les déchets à l'équarrissage et que ce traitement soit accessible financièrement à l'éleveur.

- **Abattoir d'élevage**

Après un diagnostic réalisé sur 3 jours début septembre par Jacques Alvernhe, consultant spécialisé sur les méthodes d'abattage alternatif, les possibilités de développement d'abattoirs d'élevage ont été évaluées. Aujourd'hui, deux projets peuvent être accompagnés : la mise aux normes CE de la tuerie de la Ferme du Coq à l'Ane pour permettre la transformation des produits issus de la ferme (1) et la mise en place d'un abattoir d'élevage à la Ferme d'Emilie (2), perspective printemps 2026.

Jacques Alvernhe accompagne ces deux projets en 2025 pour la rédaction de leur dossier de demande d'agrément auprès de la Direction Départementale de la Protection des Personnes (DDPP). Un premier échange a eu lieu avec la DDPP à l'automne 2024. La nécessité pour les éleveurs de trouver une solution alternative à l'organisation actuelle de l'abattage a été comprise par les services sanitaires, qui accueillent plutôt avec bienveillance le projet a priori. A suivre.

- **Matières de la Gravaire et expérimentation pour sols agricoles de l'île**

En 2023, la Gravaire devait gérer un excès de matières en stock (particulièrement la fine, mais aussi compost et broyat de manière plus périodique). Une organisation de livraisons avait été mise en place sur les fermes qui en avaient manifestées le besoin. Les conditions climatiques de l'automne 2023 et de l'année 2024 n'ont pas permis de tenir les échéances pour réaliser toutes les livraisons, pour cause de circulation difficiles sur les chemins et parcelles agricoles.

Les livraisons non réalisées en 2023 ont été reprises en 2024, suivies d'un besoin réévalué pour les fermes déjà livrées. Ce débouché agricole pour les matières en excès à la Gravaire est toujours jugé intéressant, et est amené à se poursuivre, tant que les conditions climatiques le permettent.

Par ailleurs, un nouveau projet, engagé fin 2023, visant la constitution d'un sol agricole par mélange de matières de la Gravaire sur une parcelle à faible épaisseur de sol au fief du bois a lui aussi rencontré des difficultés de livraisons. Néanmoins, une partie déjà conséquente des matières a été livrée. Le projet accuse un retard par rapport aux délais initiaux. Ce projet pilote pourrait être amené, s'il réussit, à se reproduire ailleurs.

- **Sièges d'exploitation**

Des discussions avaient été engagées à l'été 2023 avec la Ferme du Coq à l'Ane pour la gestion de l'ensemble : terres agricoles, bâtis, logement de fonction sur l'exploitation. Ceci pour deux raisons : le besoin d'un logement de fonction sur la ferme émis par l'exploitante (1) et l'anticipation d'une transmission de la ferme (2).

Cette discussion a repris fin 2024 et a abouti à un plan d'action pour :

- Envisager une reprise par la collectivité de l'ensemble terres, bâti, sans le matériel qui reste propriété de l'exploitante,
  - Construire un logement de fonction sur la ferme,
  - Construire une extension des hangars, aujourd'hui insuffisants,
  - Racheter les terres agricoles par la collectivité à l'exploitante,
  - Chiffrer l'opération et décider par les deux parties du scénario retenu. Un budget est préparé par la collectivité pour cette opération.
- ⇒ **Objectif** : se donner l'année 2025 pour planifier. Démarrer la construction du logement de fonction en 2026. Envisager une opération complètement réalisée fin 2026. Disposer fin 2026 d'une ferme fonctionnelle favorable pour une activité agricole conduite dans de bonnes conditions et plus facilement transmissible pour en préserver la vocation agricole sur le long-terme.

- **ENS**

Une discussion entre le CDA et le service Nature et Biodiversité du Département qui gère les ENS de l'île s'est engagée en 2024. La visite du Département spécifiquement sur les questions agricoles en octobre a permis de poser le diagnostic et de faire comprendre les enjeux agricoles insulaires.

Une nouvelle réunion en décembre avec les deux techniciens du Département en charge des ENS a permis d'appuyer l'idée d'une contribution du CDA à un plan d'action des ENS de l'île à horizon 2026, objectif que s'est fixé officiellement le Département. Nous avons compris que cet objectif n'était pas forcément suivi de moyens pour être atteint comme annoncé en 2026, c'est pourquoi il faudra être force de proposition pour faire avancer le dossier.

De plus, le diagnostic obtenu suite au GT PLU donne des orientations qui seraient intéressantes à intégrer dans la réflexion des ENS.

## 4. Projections financières de l'activité

### 4.1. Composition des dépenses et des recettes 2024

Pour un aperçu détaillé de la comptabilité, voir le rapport financier. Les montants présentés ci-dessous concernent les projets du CDA.

- **Concernant les dépenses**

Comme indiqué dans le rapport financier, l'activité de l'année 2024 a généré des charges d'exploitation de **100 427,28 €** qui se répartissent ainsi :

- Charges externes : 57 053,11€ + 70€ d'autres charges de gestion courante
- Charges de personnel : 43 304,17€

- **Concernant les recettes**

Au cours de cette année, des versements issus des subventions obtenues par le CDA ont été perçus. Ils concernent soit des soldes de convention, soit des acomptes préalables au solde. D'autres dépenses ont été réalisées et donnent droit à des subventions à recevoir en 2024. Enfin des recettes d'autres types ont été perçus, comme le stock des carnets de voyage, les cotisations et les produits financiers.

<b>Subventions</b>		
<b>Nature de la convention</b>	<b>Montants des versements obtenus</b>	
DRAAF PDL : M13B	Solde	18 066,00€
Mairie de l'Île d'Yeu	Acompte n°1	45 000,00€
Fondation du Patrimoine	Acompte n°1	9 769,00€
Fondation du Patrimoine	Opération collecte	5 935,00€
Département de Vendée	Acompte n°1	1 849,30€
	<b>TOTAL</b>	<b>80 619,60€</b>
<b>Dons</b>		
<b>Nature de la convention</b>	<b>Montants des versements obtenus</b>	
Fondation du Patrimoine – collecte	Versement global	8 499,72€
Crédit Agricole Atlantique	Versement global	5 000,00€
Crédit Agricole Atlantique	Versement global	5 377,00€
	<b>TOTAL</b>	<b>18 876,72€</b>
	<b>TOTAL GLOBAL RECETTES</b>	<b>99 496,72€</b>

#### 4.2. Projection de l'activité du chargé de mission

En 2024, le calcul pour la répartition du temps de travail du chargé de mission se base sur deux postes principaux, qui concernent :

- Le **fonctionnement** de l'association : animation, coordination, recherche de financements, communication, etc. (1),
- La **conduite des actions** pour les projets : Terre fertile, Au fil de l'eau, et d'autres actions annexes (2)

Regroupé par poste parmi les quatre mis en avant, le temps consacré aux tâches en rapport au temps global d'activité du chargé de mission se fait selon la répartition suivante :

Les tâches de fonctionnement ont représenté environ 18% du temps et celles liées à la conduite des actions 82%.

## 5. Convention triennale CDA – Commune 2024-26, aperçu

### 5.1. Contexte

Une première convention triennale 2021-23 portait sur un soutien à hauteur de 36 000€ par an de la commune au CDA. Suite au bilan de cette convention fin 2023, il a été décidé de reconduire une convention triennale 2024-26 portant sur un soutien de 45 000€ par an au CDA, considérant les résultats obtenus au cours de la période couvrant la première convention et la réévaluation des charges de fonctionnement du CDA après 3 ans d'existence.

### 5.2. Contenu des actions municipales agricoles en 2024

Le CDA et la commune travaillent étroitement ensemble sur plusieurs sujets. Le CDA accompagne la mairie sur le pilotage de certaines dépenses, voir ci-dessous pour 2024 :

Actions proposées	Montants (€)
Renouvellement de la convention avec Terre de Liens Pays-de-la-Loire	2 500 €
Renouvellement de l'adhésion de la commune au RAIA	2 500 €
Reconduction de l'outil vigifoncier et renouvellement de la convention Commune – SAFER (qui prendra fin en 2024)	1 000 €
Prise de parts de la Commune dans la SCCI Terres Islaises	6 195 €
Nouvelle recherche de biens sans maître sur la base d'une liste de parcelles tenue par le CDA depuis trois ans	15 000 €
Nouvelle prospection foncière sur un panel d'une dizaine de parcelles prioritaires, par la SAFER	10 200 €
Rachat par la Commune de parcelles préemptées par la SAFER ou toute autre acquisition de foncier agricole, y compris en négociation directe	30 000 €
Fonds pour la remise en culture de foncier communal (défrichage, dessouchage, préparation du sol, bornage)	31 000 €
Co-financement du poste de chargé de mission – convention 2024-2026	45 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>143 395 €</b>

Cette première expérience de dépenses agricoles municipales copilotées avec le CDA est en cours de discussion pour 2025 (validation au cours du premier trimestre). Dans les projections favorables, les lignes budgétaires seront actualisées à celles nécessaires pour 2025 (certaines des lignes dépensées en 2024 ne sont plus d'actualité) avec des montants alloués similaires à ceux de 2024.

## 6. Travailler en réseau

- Des partenaires techniques et financiers impliqués

Les partenaires en 2024 restent globalement les mêmes qu'en 2023.

Les partenaires financiers : la Commune de l'Île d'Yeu, la Fondation du Patrimoine, la DRAAF Pays-de-la-Loire, la Région Pays-de-la-Loire.

Et les partenaires techniques : le Département de Vendée, le RAIA, Terre de Liens Pays-de-la-Loire, la Chambre d'Agriculture, la LPO de Vendée, Solidarité Paysans Vendée, les lycées agricoles de Vendée (Les Etablières et le lycée nature de la Roche/Yon), l'Université de Nantes.

### Les partenaires techniques



## Les partenaires financiers

